

À propos de la récente réforme des retraites : lointains effets d'une injustice millénaire faite aux femmes qui, par la procréation, renouvellent l'humanité, génération après génération.

L'épisode vite expédié de la dernière réforme des retraites a été l'occasion ratée d'un vrai débat sur le temps et le sens du travail. Au vu des nouvelles modalités, on a pu, une fois de plus mesurer l'injustice faite aux femmes dans le traitement social et politique de la procréation, apport vital à l'humanité qui leur est retourné sous forme de pénalisations multiples.

Comment comprendre ce paradoxe ? Nous l'avons souvent signalé avec l'Alliance des Femmes pour la Démocratie et sa présidente Antoinette Fouque qui a affronté la question, dans une démarche matérialiste et interdisciplinaire, pour comprendre la place des femmes dans la société, l'origine historique et symbolique de leur subordination, y percevoir les racines de la misogynie sociale.

Des inégalités entre les femmes et les hommes qui persistent au fil du temps

Dans la masse de chiffres et d'articles parus dans le contexte de la réforme, retenons en quelques -uns mesurant des moyennes :

- Si les femmes sont payées 22% de moins que les hommes au travail, leur pension de droit direct versée en fonction de leurs activités passées est inférieure de 40% à celle des hommes. Si l'on inclut les corrections apportées par les droits indirects (réversion, majoration pour 3 enfants et plus) l'écart tombe à 24%.
- Les mesures annoncées par le gouvernement comme des mesures de justice, prise en compte du congé parental et augmentation du minimum de pension pour les carrières complètes ne modifieront cet écart qu'à la marge, témoignant de la paresse d'une pensée politique qui s'en accommode et de son impuissance à corriger les inégalités ; finalement, le Ministre des relations avec le Parlement, n'a-t-il pas lui-même admis : « *les femmes sont un peu plus que les hommes impactées par le report de l'âge légal à 64ans* ».

Carrières incomplètes ou hachées, inégalités salariales y compris à postes équivalents, précarité des emplois les plus féminisés liés au soin, à l'entretien de la vie et de la force de travail, au *care*, (dont la pénibilité n'est pas abordée dans la réforme) amènent à ces inégalités à l'heure de la retraite.

Il suffit d'arpenter l'aridité du rapport INSEE « *Femmes et hommes, l'égalité en question* »¹ pour constater, chiffres en main que la naissance d'enfants est au cœur des stratégies de carrières professionnelles des femmes pour s'adapter à une organisation du travail ignorant que la société est sexuée, alors qu'elle n'affecte en rien les carrières des hommes. Ce qui montre aussi le poids toujours présent des préjugés traditionnels, souvent intériorisés par les femmes elles-mêmes qui leur assignent la charge des enfants et l'entretien domestique. Les stéréotypes de genre imprègnent la société.

Pourtant, avec l'accès à la contraception et l'IVG, les femmes ont gagné la maîtrise de leur fécondité, les libérant d'une maternité esclave, qui scellait leur rôle social de reproductrices de l'espèce.

Actuellement toute femme aspire à un travail de qualité, condition de son autonomie financière et de sa liberté et toutes les statistiques relèvent l'augmentation continue du taux d'activité des femmes depuis 1975 .le rapport cité montre que ce taux diminue à la naissance d'enfants tandis que le taux de temps partiel dans l'emploi des femmes augmente alors, cela particulièrement à partir de deux enfants, l'un d'eux ayant moins de 3ans.Ainsi, en 2020 : 48% des mères en couple avec 3enfants ou plus, sont

¹ INSEE Références, édition 2022

comptées en activité, ce taux tombe à 42% quand l'un des enfants a moins de 3 ans, il est par contre de 73% avec des enfants âgés de 3 ans ou plus.

L'emploi des femmes résulte de choix politiques

L'ingénieure-chercheuse Christiane Marty dans une tribune au journal *Le Monde*² développe cette idée avec l'objectif d'égaliser les taux d'activité des femmes et des hommes, actuellement: 84% pour les femmes et 92% pour les hommes (pour la tranche d'âge de 25 à 54 ans), ce qui indique une marge potentielle de progression pour l'emploi des femmes qui serait bénéfique pour le financement des retraites, si on veut bien considérer qu'il n'y a aucune justification à ce que les femmes soient moins intégrées à l'activité que les hommes ou que le temps partiel soit surtout féminin.

Un des obstacles importants à l'emploi des femmes est l'insuffisance des services d'accueil de la petite enfance; on l'a vu implicitement à travers les statistiques de l'INSEE, C.Marty souligne ce fait en rappelant l'effet régressif d'une mesure prise en 1994: l'extension de l'accès à l'allocation parentale d'éducation aux parents de deux enfants, auparavant réservé aux parents de trois enfants, cela avait incité de nombreuses mères de deux enfants à quitter le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants; en trois ans le taux d'activité des mères de deux enfants avait chuté de 16 points! Actuellement, la moitié des moins de 3 ans, soit 1 million d'enfants ne trouvent pas de place d'accueil.

Créer des places de crèche, « ça coûte cher » ce refrain souvent entendu comme défausse ne veut pas voir que c'est un investissement avec des bénéfices en termes de retombées économiques et de développement humain qui profitent à tous, femmes, hommes et enfants.

Réalité matérielle de l'origine et spécificité irréductible du féminin

C'est une constatation naïve ou triviale, un invariant de la condition humaine: tout individu naît d'un corps de femme pourvu d'un utérus (fut-il généré homme trans) qui l'accueille sans rejet, travaille à son développement et le met au monde tout équipé pour devenir un corps intelligent vivant-parlant prêt à percevoir le monde qui l'entoure et à faire société, passer un temps sur cette terre et disparaître. Cette œuvre de chair, production opaque, énigmatique, que la science cherche à mimer dans l'utérus artificiel, est comme la racine biologique de l'enfantement. Sur elle se sont greffés les récits mythiques et religieux des origines du monde et de l'apparition des êtres humains. Tous recouvrent la réalité matérielle et maternelle, et l'effacent en la retournant, pour exalter la suprématie de l'homme dans la conception, lui seul donne forme et sens au produit à partir d'une matière passive.

Qu'il s'agisse d'un conte, ou de création par un demiurge constructeur, ou d'une abstraction comme le verbe créateur à partir de rien d'un dieu tout-puissant, les récits sont marqués par la sexuaction binaire et la disparition du rapport irréductible des femmes à la gestation et à l'enfantement dans la procréation.

Les constructions philosophiques sont dans la même ligne; le philosophe Jean-Joseph Goux³, par exemple reconstitue l'archéologie de l'idéalisme et l'opposition philosophique entre la matière et l'idée en questionnant la division mythique des apports du mâle et de la femelle dans la procréation⁴.

Ce parcours culturel succinct incite à penser que le rôle des femmes dans la procréation est non symbolisé et dénié, de là avancer l'hypothèse que nous en subissons socialement les effets

² Tribune datée du 2 septembre 2022

³ Jean-Joseph Goux, *Renversements*, Des femmes, Paris, 2009

⁴ Citons la métaphore d'Aristote à ce sujet: « la matière désire la forme comme la femelle désire le mâle »

« Un enfant, si je veux, quand je veux »

Ce slogan du mouvement des femmes en lutte pour arracher le droit à l'IVG dit aussi que les droits acquis ont libéré le désir d'enfant et cette compétence des femmes à procréer. Celle-ci est surveillée par l'État, mise en mesure et en calculs par la démographie, science qui suit annuellement le nombre de naissances et la fécondité, mesurée par taux et indice, outils statistiques où disparaît la réalité de femmes. La France, malgré la baisse régulière du nombre de naissances reste le pays le plus fécond de l'UE⁵.

Dans l'imaginaire national, la puissance se trouve souvent associée à natalité ; c'est par ce biais que Marine Le Pen et le RN, par ailleurs fort discrets dans le débat sur les retraites, sont intervenus, avec des amendements (retoqués) relançant une politique nataliste chère à l'extrême-droite, l'argument employé liant hausse de la natalité et hausse des gains de productivités, recouvrant sans doute le principal souci du parti « *lutter contre la submersion migratoire* »

Entre désirs singuliers des femmes et des hommes, et enjeux de développement la natalité est bordée par le politique.

A ce sujet le journal *ELLE* a commandé à l'Ifop un sondage⁶ sur le désir d'enfant des françaises ; le résultat principal est que 30% des femmes interrogées en âge de procréer ne désirent pas avoir d'enfant, les raisons invoquées sont le besoin de liberté, la crise environnementale et climatique, les crises sociales et politiques, la peur de surpopulation ; le sondage ne dit rien sur l'organisation du travail. Faut-il s'en inquiéter, ou plutôt y voir un signe sérieux que notre système de société, de production et d'exploitation de la planète n'est plus vivable ? Un signe exigeant transformation, et reconnaissance tant le pays a besoin des femmes.

Anne-Marie Marmier

⁵ Bilan démographique, Insee première, janvier 2023

⁶ Paru en septembre 2022

